

## QUESTIONS ORALES

### LE PÉTROLE

L'ENTENTE AVEC LES ÉTATS-UNIS—L'ASSURANCE CONTRE LA DIMINUTION DU CONTRÔLE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

[Traduction]

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings):** J'aimerais adresser ma question au premier ministre. Le très honorable représentant peut-il donner à la Chambre l'assurance que toute entente d'Ottawa et de Washington visant à accroître les importations de pétrole canadien vers les marchés américains ne sacrifiera rien aux États-Unis du contrôle que le Canada exerce sur ses ressources hydrauliques ni de sa souveraineté dans ses eaux de l'Arctique?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je crois pouvoir en donner l'assurance, monsieur l'Orateur.

### LE PÉTROLE BRUT—LES EXPORTATIONS AUX É.-U.

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Je regrette que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne soit pas là aujourd'hui, monsieur l'Orateur, bien que son nom figure au tableau des présences. Je pense que le premier ministre pourra répondre à ma question.

Dans les nombreuses discussions que le premier ministre et le ministre lui-même affirment être continues entre nos représentants et ceux des États-Unis au sujet des exportations de pétrole brut, les représentants américains ont-ils récemment proposé une diminution de nos exportations de pétrole brut vers les États-Unis ou des barèmes de vente, et travaillons-nous à établir une politique de vente libre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député pose une question d'une telle portée qu'on devrait peut-être y répondre par une déclaration générale à l'appel des motions. Cependant, si la réponse est courte peut-être pourrait-elle être fournie à la Chambre dès maintenant.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État):** Monsieur l'Orateur, la seule réponse brève possible est que la question est très longue. Plusieurs éléments de la réponse ont déjà été fournis à la Chambre. De fait, les pourparlers, en cours, englobent d'innombrables aspects de nos relations.

**M. Woolliams:** Une autre question supplémentaire. Étant donné la suggestion de Votre

[M. Thomas (Maisonneuve.)

Honneur, suggestion fort utile à mon avis, le ministre prierait-il le ministre responsable de donner une réponse très détaillée, car le président de l'Independent Petroleum Association a abordé la question du tarif du pétrole brut canadien vendu aux États-Unis.

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je ferai part de la suggestion au ministre.

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme le comité ministériel des États-Unis dirigé par M. George Shultz, secrétaire du Travail, recommande au président d'abolir toutes restrictions sur les exportations canadiennes en échange d'un accord global sur les ressources énergétiques, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement canadien à un palier quelconque a reçu une proposition en ce sens.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que cette proposition-là avait été faite au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources mais, bien entendu, ce dernier discute cette question avec Washington depuis quelque temps.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Comme nouvelle question supplémentaire, à laquelle le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui vient d'entrer dans la Chambre, voudra peut-être répondre, puis-je demander si, étant donné ces faits nouveaux survenus à Washington, le gouvernement serait disposé à renvoyer toute la question au comité des ressources nationales et des travaux publics de la Chambre des communes, pour permettre à ses membres d'évaluer les ressources potentielles connues du Canada et nos besoins probables, pour autant qu'on puisse les prévoir?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de répondre à cette question. L'Office national de l'énergie possède, naturellement, des données très complètes concernant les ressources, leur ampleur et les possibilités qu'elles offrent pour l'exportation. Devant une demande d'exportation, l'Office national de l'énergie doit décider précisément si les ressources en cause dépassent les besoins du Canada et sont disponibles pour l'exportation. Dans le cas de négociations avec les États-Unis, le Canada aurait, bien entendu, comme position que seules les ressources qui excèdent nettement les besoins du Canada maintenant et dans l'avenir seraient disponibles pour l'exportation. Nous n'avons